



DÉLIBÉRATION

CONVENTION DE MANDAT S.I.E.G. / SEMELEC 63

Année 2018

Vu la lecture du Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2018 et compte-tenu de l'Assemblée Générale prévue le 20 janvier 2018 laquelle sera amenée à se prononcer sur le vote du Budget Primitif 2018 du S.I.E.G. du Puy-de-Dôme,

Le Président donne lecture du projet de convention de mandat 2018 à établir entre le S.I.E.G. du Puy-de-Dôme, entité adjudicatrice, et SEMELEC 63, entreprise liée au Syndicat, au sens de l'article 19 de l'ordonnance n° 2015-889 du 23 juillet 2015 relative aux Marchés Publics.

Cette convention prévoit une mission d'assistance au S.I.E.G. pour l'année 2018 de 205 000 € TTC ainsi qu'une mission de mandat de maîtrise d'ouvrage pour l'exécution des programmes de travaux 2018 du Syndicat, pour un montant global de 32 785 000 €, et serait conclue jusqu'à la date du 30 juin 2021.

Le Président propose à l'Assemblée :

- de valider le projet de convention de mandat 2018 qui leur a été remis et figure en annexe de cette délibération,
- d'autoriser le Président du S.I.E.G. à signer la convention de mandat 2018 comprenant d'une part une assistance de la SEMELEC 63 pour 205 000 € TTC et d'autre part un montant mandaté de travaux de 32 785 000 €, soit le montant du programme de travaux 2018 à adopter par le Comité du 20 janvier 2018 en AP/CP ;
- de valider l'exécution de cette convention du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2021.
- Et enfin d'autoriser la SEMELEC 63 à engager 25% des dépenses à compter du 1^{er} janvier 2018 et préalablement au vote du budget primitif.

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

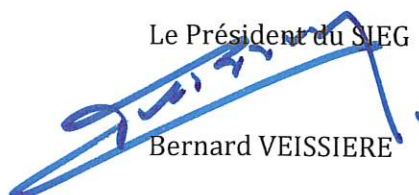
Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	85
Nombre de pouvoirs	6

Pour : 76 Contre : 3 Blanc : 2 Nul : 0

Certifié exécutoire par Monsieur Bernard VEISSIERE, Président compte tenu de la transmission en préfecture le 12/12/2017 et de la publication le 12/12/2017.

Fait à Cournon-d'Auvergne, le 9 décembre 2017
Pour copie conforme

Le Président du SIEG


Bernard VEISSIERE

